

Des menaces inadmissibles

Paris, le 23 mai 2026

En réaction à [la tribune « Zapper Bolloré »](#) signée par plus de 600 professionnel·les du cinéma, publiée dans *Libération* le 11 mai dernier, et qui depuis compte plus de 3 000 signataires, M. Saada, président du directoire du groupe Canal +, déclarait le 17 mai : « *J'ai vécu cette pétition comme une injustice vis-à-vis des équipes de Canal + (...) En conséquence, je ne souhaite plus que Canal + travaille avec les signataires de cette tribune* », transformant de facto la liste des signataires en liste noire.

Dans le texte de cette tribune où s'expriment de légitimes inquiétudes liées au rachat d'UGC — plaçant le groupe Canal + dans une situation inédite de concentration verticale, de la production à l'exploitation et à la diffusion —, les équipes de la chaîne ne sont à aucun moment mises en cause.

Interroger la place du groupe dans l'écosystème du cinéma français au regard de l'agenda idéologique de son actionnaire principal serait-il un crime de lèse-majesté ?

La mise au ban de qui que ce soit en raison de propos exprimés publiquement n'est pas tolérable et cette tentative d'intimidation de la profession n'a pas sa place dans le débat démocratique.

Profondément choqués par les propos de M. Saada, nous considérons qu'il est inadmissible que les signataires d'une tribune libre puissent être ainsi menacés et nous sommes pleinement solidaires de ceux-ci.

De tels agissements sont très inquiétants pour l'avenir, pour la liberté d'expression et de création, et ils nous obligent à la plus grande vigilance.

Le conseil d'administration des Monteuses et monteurs associés